



COMMUNE DES GENEVEZ

Administration communale
2714 Les Genevez
Tél. 032 484 94 88
E-mail : info@lesgenevez.ch

www.lesgenevez.ch

AVIS OFFICIEL DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2025

Entrée en vigueur de la modification de l'annexe 1 du règlement relatif au statut du personnel, publication au journal officiel du 27 novembre 2025 – No 42

La modification de l'annexe 1 du règlement susmentionné, adoptée par l'assemblée communale des Genevez le 1er octobre 2025, a été approuvée par le Délégué aux affaires communales le 10 novembre 2025.

Réuni en séance le 17 novembre 2025, le Conseil communal a décidé de fixer son entrée en vigueur au 1er janvier 2026.

Le règlement ainsi que la décision d'approbation peuvent être consultés au Secrétariat communal.

Le Conseil communal



Remplacement de M. David Queloz au sein du Conseil communal

Conformément aux dispositions légales, les mandataires de la liste ont désigné **M. Pascal Strambini** en remplacement de M. David Queloz au sein du Conseil communal.

Nous souhaitons plein succès à M. Strambini dans cette nouvelle fonction qui débutera le 1^{er} janvier prochain.



Rappel Saint-Nicolas, 7 décembre 2025

Dans le cadre du repas de Noël des seniors, nous vous rappelons que le Saint-Nicolas passera pour une animation le :

**dimanche 7 décembre 2025 dès 15h
à la halle polyvalente des Genevez**

Les habitants des Genevez sont cordialement invités pour une verrée et des petits cornets seront distribués aux enfants.



Rappel assemblée communale

Nous vous rappelons que l'assemblée communale ordinaire aura lieu le :

11 décembre 2025 à 20h30 à la salle communale

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

Budget 2026 et taxes communales

Récapitulation du budget d'exploitation 2026



	Comptes 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 ADMINISTRATION GENERALE	310'704.80	18'594.70	252'250.00	15'600.00	264'700.00	14'600.00
1 ORDRE - SECURITE - DEFENSE	66'269.55	49'005.35	72'000.00	40'000.00	47'500.00	40'110.00
2 FORMATION	690'981.08	61'432.81	734'350.00	61'750.00	740'265.00	59'550.00
3 CULTURE - SPORTS - LOISIRS	141'084.50	22'168.65	129'910.00	22'000.00	137'410.00	22'000.00
4 SANTE	4'387.08	0.00	4'300.00	0.00	4'800.00	0.00
5 PREVOYANCE SOCIALE	579'359.05	3'782.75	443'400.00	6'100.00	497'250.00	25'700.00
6 TRAFIC - TRANSPORTS	231'091.45	49'522.80	204'850.00	43'400.00	232'150.00	48'000.00
7 ENVIRONNEMENT	483'435.66	493'494.25	494'360.00	487'500.00	489'370.00	465'500.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE	454'644.80	491'808.93	400'050.00	400'900.00	232'440.00	260'200.00
9 FINANCES - IMPOTS	94'852.24	1'746'861.46	75'500.00	1'760'340.00	71'500.00	1'760'200.00
Totaux	3'056'810.21	2'936'671.70	2'810'970.00	2'837'590.00	2'717'385.00	2'695'860.00
Correction résultats service approvisionnement en eau	20'841.70				12'270.00	
Correction résultat service épuration des eaux		8'694.48				29'330.00
Correction résultat service des déchets		788.18			4'960.00	4'910.00
Totaux corrigés	3'077'651.91	2'946'154.36	2'810'970.00	2'842'550.00	2'729'655.00	2'730'100.00
Excédents charges/produits fonctionnement		131'497.55	31'580.00		445.00	

Le budget d'exploitation 2026 est calculé avec les bases suivantes :

Quotité de l'impôt	2.05
Taxe immobilière	1.0 %o des valeurs officielles
Cadastre	0.3 %o des valeurs officielles
Taxe des chiens	CHF 80.--, y compris taxe cantonale
Taxe de base pour élimination des ordures	CHF 95.-, par unité de taxe de base
Taxes des inhumations	
Inhumations ordinaires	CHF 300.- pour les citoyens CHF 800.- pour les non-citoyens
Urnas (citoyens et non-citoyens)	CHF 50.- pour urne sur tombe existante CHF 150.- pour urne sur place non-concessionnée

Approvisionnement en eau potable

Taxe de base

Volume annuel m ³ /an	Taxe de base Fr./an
0 à 55	380.-
56 à 500	385.-
501 à 1'000	435.-
1'001 à 3'000	535.-
3'000 à 5'000	845.-
Plus de 5'000	1355.-

Taxe de consommation

Volume annuel m ³ /an	Taxe de consommation Fr./m ³
0 à 55	3.55
56 à 500	3.45
501 à 1'000	3.35
1'001 à 3'000	3.25
3'000 à 5'000	3.15
Plus de 5'000	3.05

Taxe de raccordement

9%o de la valeur officielle

Evacuation et traitement des eaux**Taxe de base**

Volume annuel m ³ /an	Taxe de base Fr./an
0 à 55	410.-
56 à 500	415.-
501 à 1'000	465.-
1'001 à 3'000	565.-
3'000 à 5'000	865.-
Plus de 5'000	1360.-

Taxe de consommation

Volume annuel m ³ /an	Taxe de consommation Fr./m ³
0 à 55	3.75
56 à 500	3.65
501 à 1'000	3.55
1'001 à 3'000	3.45
3'000 à 5'000	3.35
Plus de 5'000	3.25

Taxe de raccordement**15% de la valeur officielle****Fermeture du secrétariat communal**

Durant les fêtes de fin d'année, le secrétariat communal sera fermé

du lundi 22 décembre 2025 à 8h30 au lundi 5 janvier 2026 à 8h30

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !



Message à la population

Madame, Monsieur, chère concitoyenne, cher concitoyen,

Comme à l'accoutumé, je profite du dernier tout-ménage de l'année pour vous adresser ces quelques lignes et dresser un bilan annuel.

De très nombreux dossiers ont été traités cette année. Je pense en particulier au plan d'aménagement local et à la Maison de l'enfance, projets que vous avez acceptés.

Ces deux dossiers, intimement liés en ce sens qu'ils assurent le développement du village, permettent d'amorcer avec confiance l'avenir de notre commune.

D'un côté, nous pourrons (si l'Office fédéral de l'aménagement du territoire nous laisse tranquille) ouvrir une nouvelle zone pour des villas familiales, ouvrant ainsi la voie à l'accueil de nouvelles familles. De l'autre, la Maison de l'enfance, réalisée en collaboration avec Lajoux, nous permettra de développer une offre pour les enfants de la Courtine et de renforcer l'attractivité de notre village et de notre région.

Je constate que tout au long de l'année, nous avons pu travailler de manière constructive pour l'avenir de notre village, que ce soit avec le Conseil ou avec vous ; je vous en suis reconnaissant. Nous avons collectivement posé les premières pierres d'un avenir que j'entrevois et espère comme radieux.

Désormais, notre dernier grand dossier ouvert est celui du réseau d'eau et de l'urbanisme du village. Nous avons pris un peu de retard dans le traitement de ce dossier mammouth mais nous avons lancé les travaux d'ingénierie ; nous arriverons probablement avec une proposition de crédit-cadre et de projet en début d'année 2026. La commission spéciale d'urbanisme sera ensuite mise sur pied.

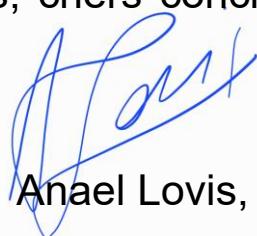
Ombre au tableau, nous devons malheureusement déplorer le départ d'un membre du Conseil communal, Monsieur David Queloz. Je profite de ce message pour le remercier pour son engagement pour notre collectivité et lui souhaite tout le meilleur pour son avenir.

De la même manière, je remercie Monsieur Pascal Strambini qui a accepté de prendre sa place dès le 1er janvier 2026. Un grand merci aussi à l'ensemble des membres du Conseil communal et des employés communaux pour leur excellent travail tout au long de l'année.

Je profite aussi et surtout de ce message pour vous annoncer ma mise en retrait temporaire de mon poste de maire pour les 4 à 5 premiers mois de l'année 2026. En effet, j'arrive au terme de ma formation professionnelle d'avocat et il est temps pour moi de passer les examens du barreau. Dès lors, il ne m'est pas humainement possible de me concentrer sur mes révisions en ayant en-tête d'autres grands dossiers communaux ou encore de gérer de manière optimale les affaires courantes. Toutefois, durant cette période transitoire, je continuerai de présider les séances du Conseil communal et serai évidemment disponible en cas d'urgence. Ainsi, pour cette courte période, les affaires courantes seront gérées par le vice-maire de l'année 2026, Monsieur Quentin Gigandet. Je vous remercie de votre compréhension et vous assure que je serai définitivement à pleine disposition une fois le fameux sésame obtenu.

Enfin, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter, au nom du Conseil communal et en mon nom propre, un joyeux Noël, d'excellentes fêtes de fin d'années ainsi qu'une excellente année 2026. Que celle-ci soit remplie de réussites tant personnelles que professionnelles, de bonheur et de santé pour chacune et chacun d'entre vous.

Au plaisir de vous croiser dans notre cher village, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, chères concitoyennes, chers concitoyens, mes meilleures salutations.



Anael Lovis, Maire

